

Grimpée cycliste de VALMEINIER

Saint Michel de Maurienne - Valmeinier 1800

15 Kms – Départ en ligne

Dimanche 23 aout 2026

Saint Michel sport Cyclo – Office de tourisme

Règlement

Epreuve : Epreuve ouverte aux :

- Licenciés FSGT, FFC et UFOLEP à partir de minimes inclus.
- Non licencié de plus de 18 ans ayant un certificat médical de moins de 6 mois autorisant la pratique du cyclisme en compétition.

Horaire : Départ à 10H00. Remise des dossards à partir de 8H45 sur la ligne de départ.

Règlement : Conforme à celui de la FSGT SAVOIE 2026

- Respect du code de la route.
- Présentation de la licence ou certificat médical
- Voitures suiveuses interdites.
- Tout coureur accroché à un engin motorisé sera mis hors course
- Présentation de la licence avec visa médical obligatoire
- Port du casque à coque rigide avec jugulaire attachée pour tous
- Ne rien jeter sur la voie publique (tube gel, papier ...)

Engagements : 12 €

- Par mail : smscyclo@sfr.fr
- Sur le site eventicom
- Par téléphone [06 75 00 80 71](tel:0675008071)
- Sur place à partir de 8H45

Palmarès : A partir de 12h00 heures à Valmeinier 1800.
Remise des prix par catégories d'âges

Itinéraire : Départ : St Michel de Maurienne - Pont du Châtelard
Arrivée : Valmeinier 1800



Itinéraire :

Dimanche 23 aout 2026

Départ : (A)

Pont du Chatelard

73140 Saint Michel de Maurienne

Arrivée : (B)

La patinoire

73450 Valmeinier

Communes concernées :

Saint Michel de Maurienne

Saint Martin d'Arc

Valmeinier

Sur D902 puis D215A

